

Les États-Unis vont continuer à expulser les immigrants



Photo: Prensa Latina

La Havane, 20 mai, (RHC)- Un juge fédéral des États-Unis s'est prononcé ce vendredi en faveur du maintien du titre 42, qui ordonne les expulsions d'immigrants. Il a ainsi bloqué une action du gouvernement visant à le suspendre lundi prochain.

Le titre 42 est une ordonnance sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui a été imposée sous l'administration de Donald Trump et dont l'expiration était prévue par l'administration Biden lundi prochain, le 23 mai, ce qui aurait rouvert les portes aux demandeurs d'asile à la frontière pour la première fois en plus de deux ans.

Les responsables du département de la sécurité intérieure se préparaient à recevoir jusqu'à 18 000 migrants par jour, contre huit mille actuellement, si la mesure était levée.

Cette décision entraîne de nouveaux retards pour des milliers de personnes qui attendent de pouvoir se réfugier aux États-Unis, mais elle évite une crise potentielle à la frontière en donnant à l'administration plus de temps pour mettre en place son plan de gestion du grand nombre de personnes attendues, signale un article du New York Times.

"L'administration Biden pousse probablement un soupir de soulagement car elle n'était pas préparée à la levée de la règle", a déclaré Wayne Cornelius, directeur émérite du Centre d'études comparatives sur l'immigration de l'université de Californie à San Diego.

Depuis mars 2020, quelque deux millions d'immigrants ont été renvoyés en vertu de ce décret, ce qui a touché de nombreuses personnes qui, sinon, auraient été admises dans le pays pour faire évaluer leur demande d'asile ou être placées en procédure d'expulsion. Ces processus prennent souvent des mois ou des années.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/288458-les-etats-unis-vont-continuer-a-expulser-les-immigrants>



Radio Habana Cuba